

## Programme 2023/2024

### Année 3

**Intitulé de la formation : Bachelor Image & Communication**  
**Qualification visée : Titre certifié RNCP 35536 -niveau 6 EU (ancien niveau II)**  
**Chargé(e) de production dans les ICC (industries culturelles et créatives)**  
**code NSF 323w,323n,323p, par décision France Compétences en date du 16/04/2021**

**Validité du titre : 3 ans**

*Préambule : Les informations mentionnées ci-dessous concernent uniquement la troisième année du cursus : année de la préparation à la certification  
La présentation des 2 premières années académiques est disponible sur notre site internet [www.iscpa-ecofes.com](http://www.iscpa-ecofes.com)*

*Toutes les données numériques indiquées (tarifs, volume horaires...) concernant l'année 2023-2024*

**Objectifs :** Ce programme de formation (Bac +3) permet aux alternants de suivre à Paris des modules dispensés par des professionnels de la production artistique, culturelle et de divertissement et par des professionnels du domaine juridique ou financier. Les alternants sont formés à des compétences « métiers » opérationnelles et à des compétences transverses et réflexives. Ils pourront ainsi les exercer dans les univers professionnels de leur choix, tels que les entreprises, les sociétés de production, les diffuseurs, les distributeurs, les groupes médias.

**Total :** 490 heures (12 mois)

**Organisation :** formation en initial ou en alternance (format 3 jours/15 jours – Calendrier détaillé sur demande)

**Prérequis :** Posséder à minima un titre de niveau 5 ou validation de 120 crédits ou d'une deuxième année de licence universitaire en sciences humaines & sociales (info-com, lettres, économie, droit...) ou sciences de la gestion (comptabilité, organisation des entreprises, gestion, commerce, management) ou un diplôme de niveau 5 dans le domaine de l'audiovisuel.

L'entretien d'admission peut préconiser des modules de mise à niveau et valide le parcours d'expertise en cohérence avec le projet professionnel.

#### Modalités et délais d'accès à la formation

L'ISCPA Paris enregistre les dépôts de candidature directement en ligne tout au long de l'année.

Procédure d'admission : [procedure-et-dossier-de-candidature](#)

Un dossier individuel est constitué par candidat : [candidature-en-ligne](#)

Lors des épreuves d'admission, une grande importance est accordée à la qualité académique, à la personnalité et au projet d'orientation des futurs étudiants.

Le processus d'admission est constitué de 3 épreuves :

- Une épreuve de QCM de type culture générale/actualité
- Une épreuve écrite (de type synthèse ou réflexion)
- Un entretien de motivation individuel qui fait aussi le point sur les compétences acquises et les expériences réalisées dans le domaine de la production.

A partir du moment où les épreuves ont été effectuées, l'ISCPA proclame les résultats dans un délai maximum de 48 heures.

Pour toute demande d'information complémentaire : Mme Stéphanie Chouleur, Responsable Développement & Communication

Téléphone : 01 80 97 65 94

Email : [schouleur@groupe-igs.fr](mailto:schouleur@groupe-igs.fr)

Date limite d'inscription : 31/10/2023 (sous réserve de places disponibles)

Date de rentrée ISCPA Paris :

Pour plus d'informations : [financement-et-droits-de-scolarite](#)

Date de début de formation (rentrée) : 27 septembre 2023

Date de fin de formation : 27 septembre 2024

Nombre de places : 40

Maj 18/10/23

Programme 2023/2024 - Titre certifié RNCP niveau 6 « Chargé(e) de production dans les ICC (industries culturelles et créatives) »

Méthodes pédagogiques : formation en alternance dispensée par des professionnels du domaine d'expertise/parcours sélectionné pour être en adéquation avec les besoins du marché de la production artistique, culturelle ou de divertissement et des médias. Les modules sont dispensés sous forme d'études de cas, de mises en situation concrètes, de conférences et de présentations d'entreprise. Le programme est présenté sous forme de modules généraux.

Moyens techniques et humains mis en œuvre : centre de ressources documentaire (infothèque, installations audiovisuelles et informatiques (plateau TV, studio radio, salles informatiques équipées de logiciels professionnels) ; équipe pédagogique (pôle administratif, direction des études/programmes).

Evaluation : Contrôle continu. Partiels ou livrables (présentation orale et écrite) à chaque fin de module. Examens de rattrapage (le cas échéant).

Suivi et accompagnement : tutorat mémoire, questionnaire d'évaluation des enseignements et de satisfaction, bilans individuels.

Handicap : La formation est accessible aux personnes en situation de handicap.

Etude et mise en place de mesures de compensation possible : <https://www.groupe-igs.fr/pedagogie/mission-handicap>

Contact : Aude Meynen, Coordinatrice Mission handicap (Psychologue) - [handiqs@groupe-igs.fr](mailto:handiqs@groupe-igs.fr) – 01 80 97 46 49

Sanction : Au plan académique, obtention jusqu'à 60 Crédits ECTS.

Accès à la certification pour l'obtention du titre niveau 6 « Chargé(e) de production dans les ICC (industries culturelles et créatives) ».

Autorisation par un jury local/conseil pédagogique/conseil de classe d'accéder à l'épreuve finale de certification.

Réalisation et soutenance d'un mémoire sur une application (ou une recherche) professionnelle pour la certification finale.

L'ensemble des 4 blocs de compétences doivent être suivis et validés pour obtenir la certification.

Validation partielle par bloc de compétences est possible.

Il n'existe pas de passerelles ou équivalence pour cette certification.

Suite de parcours : Après l'obtention du titre niv 6 « Chargé(e) de production dans les ICC », il est possible de continuer sa formation au sein de l'ISCPA Paris en Mastère communication ou en Mastère production.

Programme de la formation

Intitulé	Descriptif et modalités d'évaluation et de certification	Volume horaire (sous réserve de modification)
<p><b>Bloc 1 :</b> <b>Contribuer au montage du dossier de production</b></p>	<p><b>Comprendre et analyser le projet culturel et créatif pour mieux en définir sa préparation, sa planification et en estimant un premier budget</b></p> <p><b>Modules proposés :</b> Stratégie marketing, stratégie de programmation, stratégie des chaînes et positionnement en TV, programmation, financer un projet audiovisuel, élaborer un budget de production, politique RH</p> <p><b>Modalités d'évaluation :</b></p> <p>A partir d'une situation réelle en production, défendre à l'oral face à un jury de professionnels, un dossier comportant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- note d'intention, étude du secteur d'activité, analyse écrite à partir d'un pitch/note d'intention/pré-projet culturel, concept festival, tournée sur scène</li> <li>- le dossier argumentaire sur le repérage des lieux de tournage/scènes/décors/plateaux/festivals et l'organisation à mettre en place selon les négociations-accords du projet de production</li> <li>- la première estimation des coûts prévisionnels</li> </ul>	<p><b>133</b></p>
<p><b>Bloc 2 :</b> <b>Préparer le projet culturel et créatif de production</b></p>	<p><b>Organiser et rassembler tous les éléments indispensables à la préparation du projet pour constituer le dossier de production en conformité avec les diverses réglementations et le budget</b></p> <p><b>Modules proposés :</b> les missions du producteur en TV, panorama du cinéma d'animation, notes d'intention, dramaturgie, acquisition des programmes audiovisuels</p> <p><b>Modalités d'évaluation :</b></p> <p>A partir d'une situation réelle d'un projet culturel et créatif de production, défendre à l'oral face à un jury de professionnels, un dossier comportant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la validation obtenue sur le dossier de préparation du projet, sur la base du pré-dossier facilitant la prise de décision du Directeur de Production/Producteur,</li> <li>- les éléments de mise en application des accords de production/contraintes sponsors et de la réglementation</li> <li>- les éléments du dossier de diffusion/distribution et la communication promotionnelle du projet (web/digitale/sociale...)</li> </ul>	<p><b>81</b></p>

<p><b>Bloc 3 : Gérer le projet culturel et créatif de production</b></p>	<p><b>Gérer le projet sur tous ses aspects administratifs, techniques, humains et budgétaires pour mieux en effectuer la coordination et le suivi en contrôlant le budget</b></p> <p><b>Modules proposés</b> : Structuration et organisation d'une société audiovisuelle, web série : scénario, pratique musicale en studio, production d'un festival musical, assurances risques spéciaux, contrats....</p> <p><b>Modalités d'évaluation</b> :</p> <p>A partir d'une situation réelle d'un projet culturel et créatif de production, défendre à l'oral face à un jury de professionnels, un dossier de production comportant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un volet administratif : financement, planning ...</li> <li>- Un volet artistique : pitch/synopsis/scénario, notes d'intention du projet...</li> </ul>	<p><b>102</b></p>
<p><b>Bloc 4 : Contribuer à la bonne fin du projet culturel et créatif en termes de post-production</b></p>	<p><b>Réaliser le bilan du projet pour répondre aux responsabilités déléguées par la hiérarchie en assurant la bonne fin de l'œuvre</b></p> <p><b>Modules proposés</b> : Production et réalisation d'une web-série, recherche et écriture documentaire, la post-production, anglais...</p> <p><b>Modalités d'évaluation</b> :</p> <p>A partir d'une situation réelle d'un projet culturel et créatif de production, défendre à l'oral face à un jury professionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le rapport de bilan de production, le bilan des comptes, l'évaluation sur la gestion des risques inhérents au projet et les solutions alternatives trouvées</li> <li>- l'argumentaire sur la mise en œuvre de la promotion du projet en communication digitale/visuelle/sociale</li> </ul>	<p><b>210</b></p>
	<p><b><u>Total</u></b></p>	<p><b><u>490</u></b></p>